REPUBLIQUE DU CAMEROUN
****

PAIX - TRAVAIL - PATRIE
****

ARRETE N° 000181 /A/MINDDEVEL/SG/DSL du 02 OCT 2019
Portant nomination de l'Officier du centre d'état civil secondaire de Dimako I, dans l'Arrondissement de Batouri, Département de la Kadey.

LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,

Vu la Constitution ;
Vu l'ordonnance n° 81/02 du 29 juin 1981, modifiée et complétée par la loi n° 2011/011 du 06 mai 2011 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques ;
Vu Le décret n° 77/410 du 15 octobre 1977 portant revalorisation de l'indemnité des officiers et secrétaires des centres spéciaux d'état civil ;
Vu le décret n° 87/1115 du 17 août 1987 fixant les modalités de création et de fonctionnement des centres spéciaux d'état civil ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2018 /191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'arrêté n° 99/A/ME/ATP/DAP du 30/6/1960 portant création des centres spéciaux d'état civil dans le Département de la Kadey ;
Considérant la transmission n° 252/L/B14/SP du 16 Septembre 2019 du Préfet du Département de la Kadey ;
Considérant les nécessités de service,

ARRETE :

Article 1er. - Monsieur **KATA René** est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Officier du centre d'état civil secondaire de Dimako I dans l'Arrondissement de Batouri, Département de la Kadey.

Article 2.- L'intéressé devra prêter serment avant sa prise de service, conformément à l'article 7(5) de la loi n° 2011/011 du 06 mai 2011 susvisée.

Article 3.-Il aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 4 .-Le Préfet du Département de la kadey est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Ampliations :

- GOUVERNEUR REGION/EST ;
- PREFET DEPARTEMENT/KADEY ;
- SOUS-PREFET ARRONDISSEMENT BATOURI ;
- PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE TPI/BATOURI ;
- PRESIDENT TRIBUNAL PREMIERE INSTANCE/BATOURI ;
- BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL/YAOUNDE ;
- MAIRE COMMUNE/BATOURI ;
- JORC/CHRONO ARCHIVE

Yaoundé, le 02 OCT 2019
Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local
Le Ministre
Georges ELANGA OBAM